

Procès-verbal de la 108ème assemblée de l'Association suisse pour la technique du soudage

du 4 juin 2019, Seminarhotel am Ägerisee, 6314 Unterägeri
Seminarhotel am Ägerisee, 6314 Unterägeri

Ordre du jour:

1. Élection des scrutateurs
2. Procès-verbal de la 107ème assemblée annuelle du 6 juin 2018 à Zurich
3. Rapport annuel 2018
4. Compte des résultats au 31.12.2018
5. Attribution des décharges
6. Cotisations des membres
7. Élections
8. Varia

Au nom du comité et du secrétariat de l'ASS, le président, Monsieur Prof. Dr. Hans Gut, souhaite la bienvenue aux participants à la 108ème assemblée des membres.

Début de l'assemblée

Dans le choix du lieu de l'assemblée, le comité a décidé cette année de se rendre dans le canton de Zoug. C'est en 2000 que l'ASS s'est rendue pour la dernière fois dans le canton de Zoug. Le comité s'efforce à préserver une balance géographique sur toute la Suisse dans le choix des lieux pour l'organisation des assemblées des membres.

À 17h15, au terme de la partie officielle de l'assemblée annuelle, Günther Dissertori, professeur à l'EPF de Zurich, présentera son exposé «Geschichten aus dem Universum».

Hommages

J'ai le plaisir, cette année encore, de présenter des hommages :
en 2018, les championnats suisses de soudage ont eu lieu à Berne dans le cadre des Swiss Skills.

3ème place Manuele Gianella, Elvezio Solari SA, Olivone
2ème place Thomas Wild, Bühler AG, Appenzell
1ère place Sebastian Zenhäusern, Lonza AG, Viège

Je suis très heureux que le nouveau champion suisse Sebastian Zenhäusern soit présent. Félicitations et surtout beaucoup de succès aux World Skills de cette année à Kazan.

Concours X-Men

Notre magazine «Schweisstechnik/Soudure» propose depuis de nombreuses années déjà un concours avec comme prix principal un voyage dans une ville européenne, y compris hébergement et argent de poche. Chaque édition comprend aussi une devinette. Chaque bonne réponse participera au tirage au sort. Quiconque par exemple a cinq réponses de justes, a cinq chances de gagner. Nous avons reçu plusieurs solutions correctes. Donc, le vainqueur sera déterminé par le tirage au sort.

14 candidats ont inscrit au moins une bonne réponse. Les noms se trouvent dans une urne. Malheureusement, seulement cinq d'entre eux sont aujourd'hui présents. Tiziana Locati Harzenmoser se déclare prête à jouer la porte bonheur et à tirer au sort le vainqueur. Le vainqueur est Wolfgang Kast. Il gagne un voyage pour





deux personnes à Venise, y compris l'hôtel et de l'argent de poche. Le vainqueur sera informé par voie postale étant donné qu'il n'est pas présent.

Concours photo

Nous allons cette année aussi élire un nouveau vainqueur. Depuis plusieurs années, l'ASS fait appel à ses membres via son magazine, de participer à un concours photo. Les photos à envoyer doivent traiter le sujet : «Les hommes soudent, coupent ou revêtent».

Les photos envoyées ne doivent pas avoir été utilisées dans des campagnes marketing ou de RP ou de manière générale avant la remise des prix.

Au total, nous avons reçu 22 photos différentes de six photographes. Le jury, composé de membres de la commission de rédaction, a choisi les trois meilleures photos.

Hans Gut présente les trois premières photos dans l'ordre inverse. Il s'agit de :

3ème rang:	Marina Provenzano	CHF 300.-	bon valeur
2ème rang:	Nina Kottmann	CHF 600.-	bon valeur
1er rang:	Daniel Hagger	CHF 1000.-	bon valeur

Étant donné qu'aucune de ces personnes n'est présente aujourd'hui, les gagnants seront informés par voie postale.

Les participants à la manifestation d'aujourd'hui ont pu s'informer sur le programme dans l'édition 2/2019 du magazine «Schweisstechnik/Soudure» qui a été envoyée aux membres.

Toutes les personnes présentes sont invitées après l'assemblée des membres à un apéritif suivi d'un repas du soir.

Accueils

Hans Gut se réjouit de pouvoir accueillir cette année à nouveau un nombre de membres élevé. La liste des participants ainsi que la liste des membres excusés ont été disposées à l'entrée.

Comme dans chaque association, les personnes s'étant particulièrement engagées sont élues au rang de membre d'honneur. Des cinq membres d'honneur de l'association, l'ASS accueille aujourd'hui Messieurs, Hans Wettstein, Valentin Stingelin et Markus W. Form. Reinhard A. Gsell et Jürg Zehnder se sont excusés.

Monsieur Gut tient à saluer particulièrement notre président d'honneur estimé, Monsieur Markus Gloor.

Last but not least, le président salue les nombreux membres individuels ainsi que les représentants des entreprises et membres du patronage qui représentent pour l'association un pilier important.

Suite à la cérémonie d'accueil, le président ouvre la partie statutaire de l'assemblée annuelle qui doit avoir lieu au moins une fois chaque année.



Approbation de l'ordre du jour

Les invitations individuelles à l'assemblée annuelle ont été envoyées le 9 avril 2019 à tous les membres avec le programme.

Selon les statuts, des demandes écrites concernant l'ordre du jour doivent être soumises 6 semaines avant l'assemblée annuelle. Aucune demande n'a été adressée au secrétariat. Le président demande néanmoins si quelqu'un désire faire une proposition de modification ou de complément relative à l'ordre du jour. Cela n'est pas le cas et l'assemblée peut être ouverte avec le point 1 de l'ordre du jour:

1. Élection des scrutateurs et rédaction du procès-verbal

Le président propose en tant que scrutateurs Messieurs Thomas Habegger de Johnson Matthey & Brandenberger et Yan Santoro de Westfalen Gas. H. Gut les remercie de leur disposition à vouloir assumer cette tâche.

Les deux scrutateurs sont élus à l'unanimité et sans abstentions. Au besoin, ils vont compter les voix. Pour cela, seuls les bulletins de vote élevés seront pris en compte.

Comme toujours, l'élection a lieu par scrutin public. Madame Alessandra Kaya est responsable du procès-verbal de l'assemblée.

2. Procès-verbal de la 107ème assemblée annuelle du 6 juin 201, à Zurich

Le procès-verbal de la 107ème assemblée annuelle a été publié aux pages 32 à 45 de l'édition 4 de notre magazine « Schweisstechnik/Soudure » parue le 27 août 2018. Aucune erreur au niveau de l'information ou de l'impression n'a été communiquée à l'ASS. Dans la mesure où aucune objection ou correction n'a été faite, le procès-verbal est considéré comme approuvé.

3. Rapport annuel 2018

Hans Gut commente le rapport annuel 2018 :

Dans le rapport de cette année, Monsieur Gut présente certaines réflexions sur le sujet « libre-échange ou protectionnisme ». Pour conclure, il remercie les personnes présentes de leur attention et les membres de l'association de leur fidélité. L'ASS peut jeter un regard rétrospectif sur une année 2018 réussie. Nous avons réalisé un résultat très satisfaisant au cours de cette année. Ce résultat excellent est en grande partie le mérite des collaborateurs et responsables du secrétariat.

Toutes les personnes présentes ont reçu le rapport annuel sous forme imprimée avec leur confirmation d'inscription. Tous les membres et personnes présentes ont la possibilité de lire le rapport annuel 2018 également en ligne. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles à l'entrée.

Aucune faute d'impression dans le rapport annuel ne nous a été signalée :

Monsieur Gut pose formellement la question aux personnes présentes si elles approuvent le contenu et la forme du rapport annuel présent ou si quelqu'un désire faire une remarque?





Ceci ne semble pas être le cas. Le président remercie l'approbation du rapport annuel 2018.

Pour la présentation du point 4 de l'ordre du jour «Compte des résultats et bilan», le président donne la parole au directeur, Monsieur Marc Harzenmoser. Avant de passer à la présentation des chiffres de l'année précédente, Monsieur Harzenmoser tient à présenter quelques hauts faits de l'année 2018.

- Les championnats suisses Swiss Skills 2018

L'organisation des championnats suisses dans le cadre des Swiss Skills à Berne ont une nouvelle fois été un moment fort de l'année. Nous avons pour la première fois organisé un concours d'élimination dans nos localités. En septembre, les championnats de Suisse ont eu lieu dans presque 70 métiers.

- Nouveau salon BLE.CH en mars 2019

Nous avons participé activement à la conception du nouveau salon BLE.CH et y avons été présents du 5 au 7 mars par l'intermédiaire d'un propre stand. Avec plus de 100 exposants et plus de 5 000 visiteurs ce fut une première très réussie.

- Steelday

Fin octobre nous étions présents au deuxième Steelday en tant que co-organisateur et exposant, ce qui m'amène directement à la transition vers

- IG FERRUM

IG Ferrum réunit différents partenaires: SZS, AM-Suisse et l'association professionnelle Metaltec, la CSFF ainsi que l'ASCA Centre suisse de la construction métallique et l'ASS. L'objectif est de donner plus de poids à la construction en acier, en métal et à la construction de façades.



4. Compte des résultats et bilan au 31.12.2018

Comme toujours, le compte des résultats de l'exercice 2018 est publié au milieu du rapport annuel.

Les comptes de l'année précédente ont été vérifiés les 18 et 19 février 2019 par l'organe de révision élu lors de la dernière assemblée annuelle, à savoir « Alltax AG » à Bâle.

Il tient à cœur au directeur de remercier les membres et les clients de l'ASS pour les entretiens passionnants et intéressants et bien entendu également pour les mandats.

Il remercie particulièrement tous les collaborateurs de l'ASS pour leur engagement en faveur de l'association au cours des dernières années.

Le directeur repasse la parole au président.

Étant donné que le rapport de l'organe de révision, la société Alltax AG, est publié dans le rapport annuel, il ne sera pas nécessaire de le lire dans le cadre de l'assemblée annuelle. Le compte et le bilan ont été approuvés à l'unanimité lors du vote suivant.



5. Attribution des décharges

Après l'approbation des comptes annuels, du bilan et du rapport annuel 2018, le président demande d'accorder décharge au comité pour la gestion des affaires en 2018. Ceci étant le cas, le président Hans Gut, remercie l'assemblée au nom du comité pour la preuve de confiance signalée par cette décision nette.

6. Cotisations des membres

Les cotisations des membres de l'ASS étaient les suivantes pour l'exercice 2018:

Membres individuels	CHF 70.–
Étudiants et retraités AVS	CHF 35.–
Membres individuels affiliés depuis plus de 35 ans	Exempts de cotisation

Les cotisations des entreprises s'orientent à leur chiffre d'affaires généré dans la technique du soudage:

Jusqu'à CHF 1 mio.	CHF 250.–
CHF 1 mio. à CHF 5 mio.	CHF 500.–
Plus de CHF 5 mio.	CHF 750.–
Membres du patronage	à partir de CHF 1'000.–

Au cours du dernier exercice, les coûts de production de notre magazine étaient équilibrés, de sorte que l'ASS n'a pas eu besoin de recourir à une aide financière de ses membres. L'ASS espère qu'il ne sera pas nécessaire dans un proche avenir de hausser les cotisations. Par conséquent, le comité propose de laisser les cotisations inchangées pour 2019. La proposition de ne pas changer la cotisation des membres pour 2019 est acceptée à l'unanimité.

L'ASS attache une grande importance à la promotion des jeunes talents, c'est pourquoi elle souhaite offrir à l'avenir aux étudiants et aux apprentis une adhésion gratuite. En outre, les apprentis et les étudiants seront invités au symposium «Le savoir qui rassemble»[®] à un prix réduit de 50 francs.

Le comité propose que les étudiants bénéficient de l'adhésion gratuite à l'ASS et d'une participation réduite au symposium. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Étudiants et apprentis CHF 0.–

7. Élections

7.1 Élection du comité

Selon les statuts, il fait partie des compétences de l'assemblée des membres, d'élire le président et les autres membres du comité ainsi que de l'organe de contrôle.

Est proposé en tant que nouveaux membres du comité : Eberhard Brune, chef du service clientèle technique, PanGas, Dagmersellen. Monsieur Brune fut membre du conseil de l'ASS de 1999 à 2012 et de 2013 à 2015.





Étant donné qu'il n'y a pas d'autres propositions pour siéger au comité et qu'une élection individuelle n'est pas demandée, Monsieur Brune est élu au comité de l'ASS pour un mandat de trois ans.

Othmar Sproll prend sa retraite bien méritée et désire céder son siège au sein du comité. Nous remercions Othmar Sproll, qui a été membre du comité de 1999 à 2019, pour son engagement généreux et lui remettons un petit cadeau d'adieu. En raison de ses nombreuses années de service au sein du conseil d'administration de l'ASS, il devient membre d'honneur de notre association.

7.2 Élection de l'organe de contrôle

Comme les membres l'avaient décidé lors de la dernière assemblée annuelle, la révision des comptes 2016 a été effectuée par la société Alltax AG. Le comité et le secrétariat sont toujours très satisfaits du travail effectué par cette société fiduciaire. L'ASS ne voit pas de raison de changer la société fiduciaire. L'organe de révision est réélu à l'unanimité par les membres présents.

7.3 Adhésion de nouveaux membres

Le nombre des membres a légèrement augmenté au cours de l'exercice passé. Un transparent informant sur le nombre actuel de membres est présenté. Les transparents suivants présentent les mutations au niveau des entreprises membres et des membres individuels. En 2018, l'ASS comptait 43 nouveaux membres individuels et 6 nouveaux membres collectifs. Selon les statuts, les adhésions sont soumises à la décision de l'assemblée annuelle. Le président demande si quelqu'un s'oppose à l'affiliation des nouveaux membres justement présentés. Ceci n'étant pas le cas, ces membres sont admis à l'unanimité et le président leur souhaite la bienvenue.

8. Varia

8.1 Prochaine assemblée annuelle

Avant de terminer la partie formelle de la 108ème assemblée annuelle, le président communique la date et le lieu de la 109ème assemblée annuelle. Le comité a décidé d'organiser la 109ème assemblée annuelle à Berne. Les membres sont cordialement invités à réserver les 26 et 27 mai 2020 (mardi et mercredi).

Le président remercie particulièrement ses collègues au sein du comité et les membres de la commission, Messieurs Sorin Keller (vice-président), et Othmar Sproll. Il remercie également le directeur, les responsables de division et les collaboratrices et collaborateurs de l'ASS pour leur énorme engagement au cours de la dernière année.

Ceci clôt la 108ème assemblée annuelle des membres. Le président souhaite à tous beaucoup de plaisir pour la suite de la journée et pour le séminaire de demain.

Alessandra Kaya
Procès-verbal

